

Garantie pour la Jeunesse : les stages comme moyen d'insertion des jeunes

Colloque HR Public : « le secteur public, acteur de l'intégration professionnelle des jeunes »

Liège

21 Mars 2014

Sommaire

1. Les difficultés d'accès des jeunes au marché de l'emploi

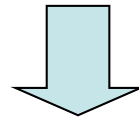
2. Les stages : solutions ou pièges à l'insertion ?

3. Les politiques publiques en matière de stages : la recommandation Garantie pour la Jeunesse

1. Les difficultés d'accès des jeunes au marché de l'emploi

Constats pour les jeunes les plus fragilisés

- ∅ Les NEET's (Identifiés dans les SPE et les CPAS + non identifiés)
- ∅ Les jeunes infra qualifiés
- ∅ Les jeunes rencontrant des discriminations à l'emploi



- Distance réelle ou ressentie face au « monde du travail »
- Inclusion tardive sur le marché de l'emploi
- Faiblesse des réseaux
- Des emplois aux compétences polymorphes
- Contexte de rareté des emplois à faible qualification

2. Les stages : solutions ou pièges à l'insertion ?

Un consensus difficile à trouver !

Quelles opportunités :

Première expérience professionnelle

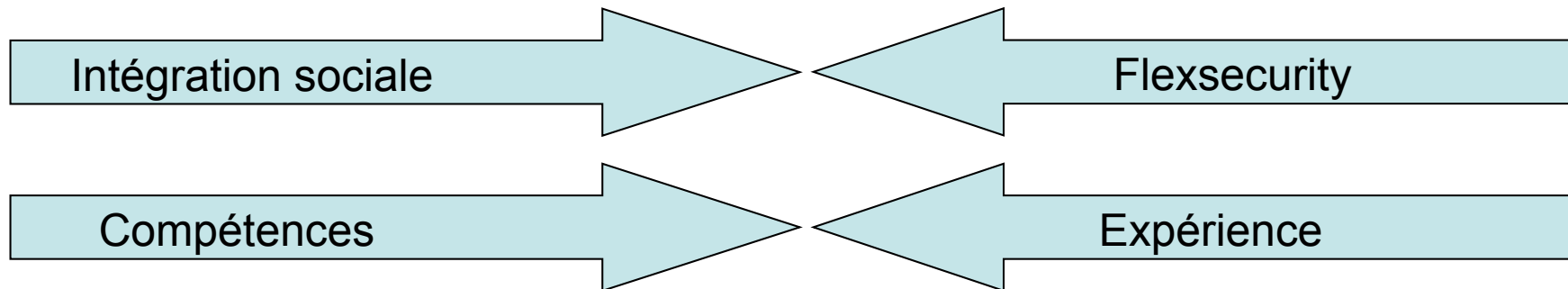
Démystification du monde du travail

Intégration des codes
comportementaux

Quels risques :

Effets d'aubaine pour les entreprises

Précarisation du marché du travail



Pour une efficacité accrue des stages comme instrument d'inclusion

Un changement culturel majeur pour opérer les transitions « écoles-travail »

Les acteurs publics pour montrer la voie

Une gestion souple, efficace et pragmatique par les pouvoirs publics

Un cadre de qualité tenant compte des contenus d'apprentissage, des conditions de travail et de moyens finançant structurellement les stages

3. Les politiques publiques en matière de stages : la recommandation Garantie pour la jeunesse

Recommandation du Conseil européen ' Garantie Jeunes' (GJ)

'Les Etats membres doivent veiller à ce que les jeunes de 15 à 24 ans se voient proposer une offre de qualité portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant leur sortie de l'enseignement ou la perte d'un emploi'

Objectifs :

Faire de la lutte du chômage des jeunes une priorité des Etats membres

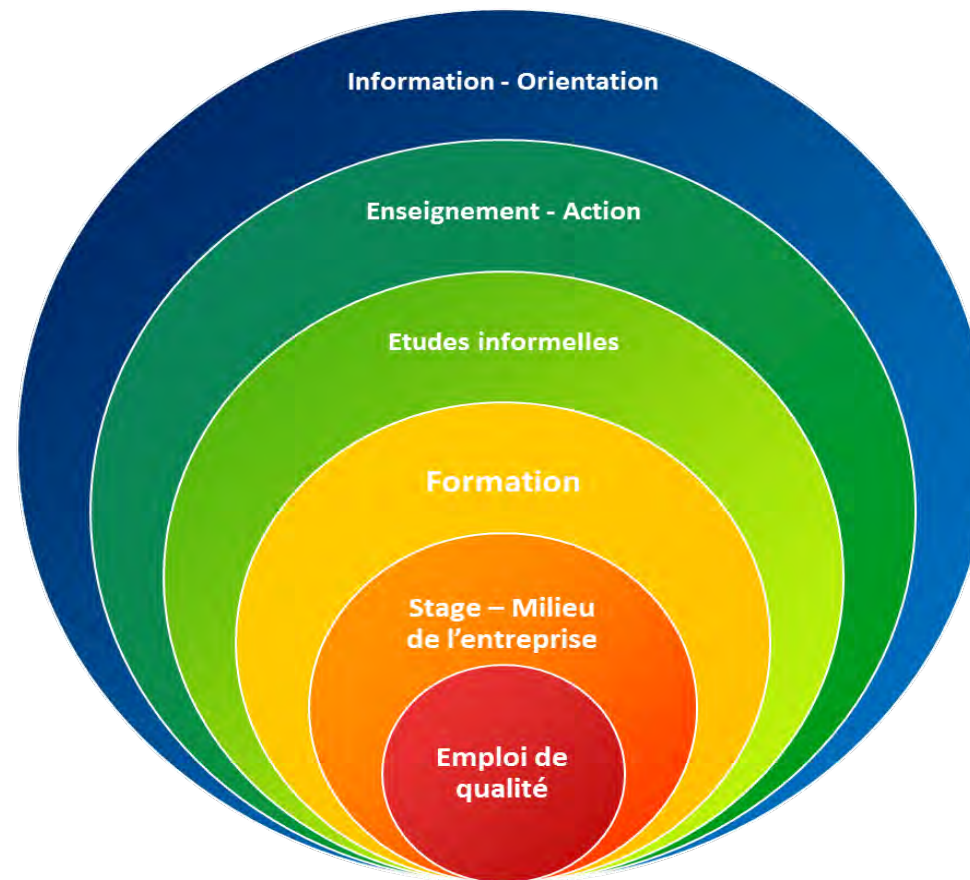
Changements structurels : articulations plus étroites entre l'enseignement – Aide à la Jeunesse – Formation – Emploi

Réduire au maximum les cycles d'inactivité dans le parcours des jeunes

Le dispositif Garantie Jeune de la Région bruxelloise : Approche transversale et intégrée de la problématique des jeunes

Politiques
croisées:

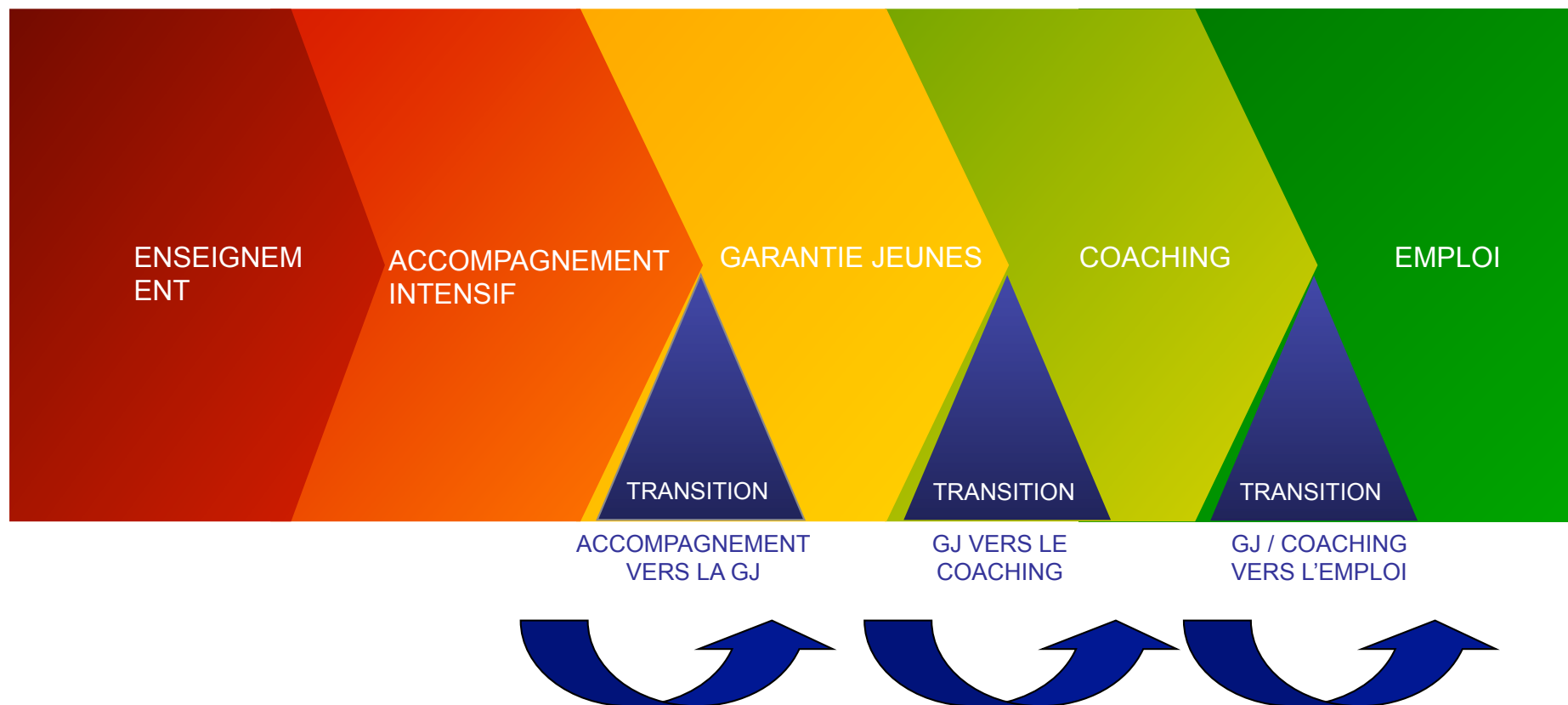
- Enseignement
- Aide à la
Jeunesse
- Formation
- Emploi



55 mesures :

- Réformes
- Initiatives

Faciliter les transitions



La mesure stage dans la mise en œuvre de la ‘ Garantie Jeunes’ (GJ)

Les Stages de Transitions en Entreprise (Financement Fédéral)

- 10.000 places en Belgique (dont 1650 places pour Bruxelles)
- 3 à 6 mois de stage
- 850 €/mois (200 € employeur – 650 € ONEM)

Le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :

- avoir moins de 30 ans
- être inscrit auprès d’Actiris comme demandeur d’emploi inoccupé
- être en stage d’insertion professionnelle depuis plus de 6 mois
- niveau d’étude : maximum le certificat d’enseignement secondaire supérieur
- être actif dans sa recherche d’emploi

Les mesures stages dans la mise en œuvre de la 'Garantie Jeunes' (GJ)

Financement européen :

Les Stages européens (ex Leonardo)

Construction de 300 nouveaux stages pour un public plus qualifiés et rencontrant des discriminations sur le marché du travail

